14/12/2017

Projet Collaboratif

Legris Thomas & Bahiraei Milad & Neveux Donovan & Robin Théo & Guilpain Léo

Table des matières

[Introduction 2](#_Toc500945073)

[I – Définition 2](#_Toc500945074)

[II - Leviers (comment réussir un projet collaboratif) 3](#_Toc500945075)

[III - Avantages et opportunités 4](#_Toc500945076)

[IV - Freins et Dangers 5](#_Toc500945077)

[Conclusion 6](#_Toc500945078)

# Introduction

Aujourd’hui, le monde connaît un perpétuel renouvellement technologique dû en partie à une globalisation de l’économie. Tout cela entraîne l’apparition de nouveaux concurrents et de nouveaux modèles d’affaires.

Cependant, dans ces conditions, il est de plus en plus difficile pour les entreprises, qu’elles soient petites, moyennes ou grandes, de pouvoir agir seules sur tous les segments d’une chaîne de valeur. Pour remédier à cela, les entreprises peuvent avoir recours à la collaboration. Elles se doivent de repenser leurs méthodes pour développer des idées permettant de développer leur économie. Nous sommes dans une ère du “co-quelque chose”. On voit donc naître de nouveaux partenariats que l’on peut caractériser comme stratégiques, grâce à l’alliance entre des clients, des fournisseurs et des concurrents. Ces collaborations se font entre des entreprises de toutes tailles : des grandes entreprises, des start-ups, des équipes de recherche, etc...

À travers ce document, nous allons donc nous pencher sur les projets collaboratifs. Dans un premier temps, nous définirons avec plus de précision de quoi il s’agit. Ensuite nous traiterons des leviers nécessaires à la réussite de tels projets. La troisième partie nous permettra de présenter les avantages et opportunités des projets collaboratifs. Pour finir, nous aborderons les freins et les dangers qui peuvent impacter la réussite des collaborations.

# I – Définition

Le projet collaboratif met en scène au moins deux acteurs, généralement des entreprises de tailles différentes, afin de travailler temporairement sur des thématiques liées à l’innovation. Il consiste en un partage de l’information et des connaissances entre les différents acteurs. Les entreprises concernées partagent des intérêts communs mais aussi des moyens communs, des investissements, des bénéfices, des risques et des outils de production, dans la mesure où elles sont amenées à travailler ensemble.

Les projets collaboratifs peuvent être de nature très différente. Pour une entreprise, un projet collaboratif peut concerner le fait de s’allier à de nouveaux partenaires afin de développer un produit ou un service innovant. Ils peuvent également être relatifs à des procédés visant à résoudre des problèmes existants. Mais, ces collaborations peuvent prendre d’autres formes. Elles ne sont pas toujours inter-entreprise. Les projets collaboratifs sont parfois intra-entreprises et font intervenir des métiers ou des filiales différentes associées à la même entité.

Quoi qu’il en soit, des accords sont définis sous la forme d’un contrat. Des accords de consortium sont alors passés entre les différentes parties prenantes afin de constituer une norme à laquelle il faut se référer. Ils définissent le cadre de confiance et le cadre d'efficience de la collaboration. Le cadre de confiance permet aux entreprises d’apporter leur savoir-faire au projet en toute sérénité. Le cadre d’efficience, quant à lui, permet de définir un cadre juridique à l’exploitation des solutions développées. Aussi, lorsque les projets collaboratifs concernent des expériences, des conventions d’expérimentations peuvent être passées entre les différents acteurs. Ces partenariats peuvent être spontanés ou imposés en fonction de la situation du marché et des entreprises concernées. Bien que temporaires, ces collaborations peuvent être de longue durée ou de courte durée.

D’autre part, un projet collaboratif se divise en trois étapes bien distinctes. La première, appelée phase de maturation ou de cadrage permet aux parties prenantes de définir explicitement les objectifs du projet et de mettre au point le partage de risques et des investissements. Elle est marquée par l’élaboration d’un accord de consortium. Ensuite, la phase de réalisation est enclenchée. Elle porte sur la réalisation du projet d’un point de vue technique. Enfin, la dernière phase concerne l’aspect juridique et la manière d’aborder l’après-projet.

# II - Leviers (comment réussir un projet collaboratif)

Aujourd’hui, les projets collaboratifs sont très populaires en ce qui concerne l’innovation. Cependant, pour que ces projets fonctionnent, il faut que les entreprises, grandes ou petites, fassent des concessions. En effet, pour le bon fonctionnement, il est nécessaire que le travail entre les différents acteurs soit collaboratif et non compétitif. Les entreprises qui se lancent dans un projet collaboratif doivent bien avoir conscience que ce qui est recherché est une relation partenariale et non une relation classique. Pour ne prendre aucun risque, les entreprises doivent se renseigner correctement sur les autres entreprises afin de choisir le bon partenaire avec qui s’allier.

Après s’être mis d’accord sur les partenaires avec qui l’association aura lieu, les différents acteurs doivent trouver un terrain d’entente aboutissant à un accord de consortium. Chaque entreprise doit être gagnante dans cet accord. C’est pourquoi, les bénéfices liés à cette collaboration doivent être équitablement répartis entre toutes les entreprises participantes. Il est nécessaire de trouver un équilibre favorable entre toutes les parties prenantes.

Comme vu précédemment, les entreprises qui s’associent sont issues d’horizons différents. Il va donc falloir que les grandes entreprises et les petites entreprises, telles que des start-ups ou des PME, se mettent d’accord sur les différents points à respecter. Afin de rendre toutes les négociations plus fluides et plus équitables, les parties prenantes doivent parfois se mettre d’accord quant à l’intervention d’un ou plusieurs experts neutres, si des points de désaccord apparaissent. La difficulté dans ce genre de projet est la capacité à se mettre à la place de l’autre entreprise puisque toutes les entreprises n’ont pas les mêmes enjeux et les mêmes contraintes. De plus, les grandes et petites entreprises n’ont pas le même fonctionnement internes, il faut donc faire preuve d'adaptabilité pour le bien du projet. En effet, par exemple, la gestion du temps est différente en fonction de l’importance de l’entreprise.

Chaque entreprise peut profiter des capacités de ses partenaires pour rendre le projet attractif. C’est pourquoi les grandes entreprises agissent pour aider les start-ups à préserver leur avantage compétitif. Mais elles se présentent également comme un soutien technique et apportent leur expertise. Grâce à cela, les start-ups et les petites entreprises peuvent se développer plus rapidement et donc devenir plus performantes.

Enfin, en termes de management des équipes de travail, la principale difficulté à gérer pour les entreprises est la gestion des relations humaines puisque les entreprises possèdent des cultures et des usages différents. Lors de la collaboration, il va falloir être capable de mixer toutes ces différences afin d’aboutir à une harmonisation des conditions de travail.

# III - Avantages et opportunités

Les projets collaboratifs présentent de nombreux avantages. Ils permettent notamment aux entreprises d’être constamment en mesure de répondre aux nouveaux besoins des consommateurs. Anticiper les nouveaux comportements des utilisateurs est donc essentiel, et permettre aux entreprises de différents horizons de travailler ensemble est la meilleure solution pour arriver à cela.

Collaborer c’est aussi pouvoir profiter des équipements de chacun pour pouvoir être plus efficace. En effet, lorsque plusieurs équipes se réunissent autour d’un projet cela implique souvent un chiffre d’affaire plus élevé mais surtout des chaînes de production et de distribution plus courtes et plus efficaces. Cela a notamment un impact sur les circuits de distribution, principalement grâce à la baisse du nombre d’intermédiaires.  Tout cela entraîne donc des réductions de coûts et permet surtout aux entreprises de les rendre plus compétitives d’un point de vue économique.

Utiliser les connaissances et les moyens de production de chacun est aussi un moyen efficace de réaliser des produits répondant aux mieux aux demandes du marché. En effet, si chaque entreprise apporte son expertise et son expérience dans son domaine, cela peut avoir un impact sur le résultat final. La collaboration permet également de protéger un marché en permettant aux entreprises de rester performantes sur la durée mais également d’obtenir des accords avec des partenaires majeurs dans l’optique d’améliorer la compétitivité. Tous ces avantages sont donc des moteurs à la création de l’innovation.

# IV - Freins et Dangers

Les projets collaboratifs présentent des avantages, cependant il existe des freins à ce type de projet. Gérer les nouveaux partenariats peut être une source de difficultés et de perte de temps. En effet, plus le nombre d’intervenants est élevé, plus la phase de cadrage s’avère être longue. L’éloignement géographique est aussi un inconvénient, malgré les nouvelles technologies de communication.

De même, il existe bien souvent des déséquilibres entre chaque entreprise. Certaines ne pourront pas fournir autant de ressources que d’autres. On peut aussi mettre en avant le fonctionnement des entreprises. En effet, leurs hiérarchies ne sont pas toujours les mêmes suivant la taille de la société, ce qui peut impacter le bon déroulement du projet.

Des ambitions d’industrialisations différentes peuvent également avoir une incidence sur le projet. Une grande entreprise aura des intentions différentes de celles d’une PME ou d’une start-up. L’objectif est de trouver un bon équilibre, une bonne entente et un établissement précis des règles sans toutefois être trop rigide pour les parties prenantes au projet.

Enfin, certains problèmes collaboratifs exigent de prendre en considération chaque culture d’entreprise et gérer les relations entre les différents participants. La taille et la culture organisationnelle de chaque entreprise peuvent constituer un frein majeur dans les projets collaboratifs.

# Conclusion

Les projets collaboratifs sont donc un moyen de mise en oeuvre d’une intelligence collective. Ils sont mis en place dans une optique de création de valeur. Ces collaborations sont réalisées par des acteurs qui partagent des intérêts communs et qui investissent pour mener à bien leurs projets. La diversité des entreprises et leurs modes de fonctionnement différents obligent les parties prenantes à faire des concessions afin de créer un réel esprit collaboratif. Mais, la mauvaise gestion des déséquilibres entre les entreprises ou encore la non prise en compte des cultures de chaque entreprise sont source de conséquences négatives quant à l’aboutissement d’un projet. Il est donc nécessaire de formaliser ces partenariats, sans toutefois être trop rigide, pour ne pas freiner l’innovation.